



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MRAe

**Mission régionale d'autorité environnementale
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Construction d'un parc photovoltaïque sur la commune de Tonnerre (89)

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement

Absence d'avis du 2 juillet 2023 / BFC-2023-3857